

SÉANCE D'INFORMATION DU CRIES DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Le non-recours aux droits et aux prestations

La problématique du non recours
au Conseil général du Val-de-Marne

Mercredi 21 janvier 2015

Partie 1 :

La problématique du non recours au conseil général du Val-de-Marne (*Azzouz HOUAMED, Chargé de mission CG94*)

Partie 2 :

Focus sur l'appropriation du non recours par les acteurs de l'action sociale et son opérationnalisation (*Amélie MAZÉ, ODENORE, Doctorante, chargée d'étude au CG94*)

PARTIE 1- LA PROBLÉMATIQUE DU NON-RECOURS AU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE

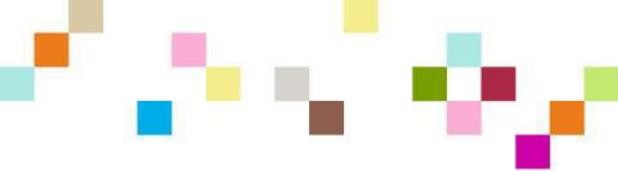
- 1- UNE PRISE EN COMPTE RÉCENTE**
- 2- UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE**
- 3- ENJEUX**
- 4- LEVIERS ET OUTILS POUR L'ACTION**



1- UNE PRISE EN COMPTE RÉCENTE

4

- Une (des) **définition(s)** « instables » : non recours, non demande, non accès, non perception...des aides, services, prestations, de l'accompagnement...
- Une **préoccupation ancienne** (années 2000) : débats publics sur la fraude aux aides sociales, réflexions sur le périmètre de certaines aides ou dispositifs départementaux.
- Une **prise en compte récente** : accentuation de la crise et de ses effets sociaux, mise en oeuvre du RSA (2009/2010), constats et ressentis des travailleurs sociaux sur le terrain, travaux de recherche (institutionnels, académiques...), échanges avec les partenaires (CCAS, CAF, centres sociaux..).



2- UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

5

- **National** : approfondissement de la crise, perte d'autonomie financière (transferts de charges, contraintes budgétaires (effet ciseaux), multiplication des dispositifs, complexification des dispositifs et procédures (Cf. RSA), réforme territoriale...
- **Territorial** : hausse continue de la demande sociale (quantitatif), diversification des publics, augmentation continue de la file active, augmentation du nb d'allocataires du RSA et de la dépense d'allocation, complexification des situations (cumul des pbs), repli des partenaires...



3- ENJEUX POUR LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

6

- Mettre en œuvre les orientations politiques du CG (Cf. schémas SDASP et PSDI)
- Efficience de l'action sociale = adaptation des moyens aux objectifs
- Efficacité de l'action sociale = toucher tous les publics visés, développer la prévention des situations de précarité
- Evaluer les politiques sociales et vérifier l'adéquation des politiques aux besoins des populations



4- QUELLES QUESTIONS ET PISTES DE RÉPONSES POUR LA DASO

7

- **Leviers potentiels** : schéma d'action sociale (focus sur accès aux droits sociaux), renforcement et formalisation des partenariats (PIDS, PLIDS, protocoles...), participation des usagers (groupes citoyens, actions collectives), observation sociale, échanges de données avec les partenaires, développement d'études, expertises des professionnels...
- **Risques** : budgétaires (dépassement ou non consommation), contrôle social (droit à l'anonymat, à l'oubli, de ne pas demander...), accentuer la complexité du travail social.

PARTIE 2 - LA CONSTRUCTION DU NON-RECOURS COMME PROBLÈME PUBLIC

SOMMAIRE

1- L'APPROCHE RETENUE

2- QUESTIONS DE DÉPART

3- AXES DE TRAVAIL

4- PROBLÉMATIQUE

5- QUELLE RÉPONSE CONCRÈTE EN
TERME DE POLITIQUE PUBLIQUE



1- L'APPROCHE RETENUE

9

- Comment le NR s'est-il construit dans le temps comme problème public ?
- Comment ce problème est-il partagé par les différents acteurs de l'action sociale de proximité ?
- Une approche par les institutions qui élaborent et/ou mettent en œuvre les dispositifs plutôt que par leurs bénéficiaires (toutes les directions départementales à dimension sociale + les partenaires du CG)



2- QUESTIONS DE DÉPART

10

- Comment le NR est-il perçu, compris et expliqué par les agents de l'action sociale de proximité ?
- Comment le NR est-il mis en actes au-delà de la mise en mots à travers des plans, des programmes et des schémas ?

- L'importance du NR par Non-Réception
- Dissonance entre un travail à moyens constants, une augmentation des demandes et la préoccupation pour le non-recours
- Un problème public partagé...
- ... mais de façon différenciée selon les acteurs



4- PROBLÉMATIQUE

12

- Dans quelle mesure l'appropriation du thème de NR permet-elle la construction d'une catégorie d'action publique au local ?
- Le NR permet d'évaluer les politique publiques à travers leur réception par les ayants-droits potentiels
- Permet-il de mettre en place des actions pour « lutter contre » ?



5- QUELLE RÉPONSE CONCRÈTE EN TERME DE POLITIQUE PUBLIQUE

13

➤ **Comment le NR est-il mis en actes ?**

- ⇒ l'amélioration de l'information aux usagers, aux professionnels (cf. guide RSA, base de connaissances)
- ⇒ La participation citoyenne (groupes citoyens, simplification des courriers, des procédures administratives...)
- ⇒ Bilan de l'accès aux droits (en projet + questions d'articulations métiers)
- ⇒ Développer l'observation sociale et l'évaluation des politiques publiques

MERCI DE VOTRE ATTENTION